

■ **Coffee Time Sàrl**, à 1425 Om n n e n s (VD), route Cantonale 3, CH-550-1057582-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 19 mars 2009. But: l'exploitation d'un magasin, kiosque, épicerie-shop, avec bar à café et dépôt postal (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration de la gérante du 19 mars 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'Coffee Time, Annik Chiri', à Om n n e n s (VD), pour CHF 49'370 au maximum. Associée-gérante avec signature individuelle: Chiri Annik, de Wü n n e w i l - F l a m a t t , à Concise, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Registre journalier no 5670 du 16.04.2009 (04983982 / CH-550.1.057.582-8)